

Pages Missing

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

COMPRENANT SEIZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs

SOMMAIRE :—Lettres apostoliques concernant la division du diocèse—
Leur promulgation—Le retour de S. G. Mgr l'Archevêque—Ce qu'est
le chant grégorien—Première profession au Carmel—Une belle œuvre
et un beau livre—Substitution du calendrier grégorien au calendrier
julien—L'Association d'Education des C. F. du Manitoba—Le diman-
che du forgeron—Les catholiques en Chine—Bibliographie—Ding !
Dang ! Doug !—R. I. P.

VOL. XV

15 MAI 1916

No 10

LETTRES APOSTOLIQUES *SUB PLUMBO*

CONCERNANT L'ÉRECTION DE LA PROVINCE DE RÉGINA, LA
DIVISION DU DIOCÈSE DE SAINT-BONIFACE ET L'ÉRECTION
DE L'ARCHIDIOCÈSE DE WINNIPEG.

(Traduite des *Acta Apostolica Sedis* du 3 avril 1916).

BENOIT, EVEQUE,

SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU

Pour perpétuelle mémoire.

Parmi les principales préoccupations du Siège Apostolique a toujours brillé celle de l'érection de nouveaux diocèses et de nouvelles provinces ecclésiastiques chaque fois que la grandeur du territoire, le nombre des fidèles, la difficulté des communications ou d'autres raisons de ce genre l'exigeaient pour rendre plus efficaces la sollicitude et la vigilance pastorales. Ce que l'expérience a prouvé être utile dans d'autres pays a aussi paru avantageux pour le Dominion du Canada, composé de très vastes provinces civiles considérées comme des quasi états, indépendantes les unes des autres et unies entre elles par un seul lien fédératif; il a semblé à propos de pourvoir chaque province civile de ce Dominion d'une hiérarchie propre, de telle sorte que chacune constitue au moins une province ecclésiastique

propre et indépendante. Toutes ces choses mûrement considérées, de l'avis de Nos Vénérables Frères préposés aux affaires de la Consistoriale, ayant obtenu autant qu'il en est besoin le consentement de ceux qui y sont intéressés ou qui présumant y être intéressés, Nous avons, dans la plénitude de Notre puissance apostolique, statué et décrété l'érection d'une nouvelle province ecclésiastique dans la province civile du susdit Dominion appelée Saskatchewan, en détachant de la province ecclésiastique de Saint-Boniface les deux diocèses de Régina et de Prince-Albert, et en constituant l'église de Régina en métropolitaine et en lui assignant le diocèse de Prince-Albert comme suffragant. C'est pourquoi par ces Lettres apostoliques Nous élevons l'église de Régina à l'honneur et la dignité de l'archiépiscopat, en lui concédant tous les droits et prérogatives appartenant aux églises métropolitaines, et Nous plaçons sous elle le diocèse de Prince-Albert. Par ces mêmes Lettres apostoliques Nous constituons archevêque de Régina Notre Vénérable Frère Olivier-Elzéar Mathieu, jusqu'ici évêque de ce même diocèse, sans qu'il soit besoin d'autres Lettres apostoliques. De plus Nous divisons le très vaste diocèse de Saint-Boniface en deux parties, et Nous conservons à cette ancienne église archiépiscopale, avec les privilèges et les droits métropolitains dont elle jouissait auparavant, à l'exception cependant des deux diocèses de Régina et de Prince-Albert, la partie orientale en deçà de la rivière Rouge, où est la ville de Saint-Boniface. Dans la plénitude de Notre puissance apostolique, Nous assignons la partie occidentale au-delà de la rivière Rouge, où est la ville de Winnipeg, à un nouveau diocèse archiépiscopal, placé sous Notre dépendance immédiate, que Nous érigeons par ces Lettres apostoliques et auquel Nous donnons le nom de Winnipeg, du nom de la ville principale. La ligne de division de ces diocèses sera la ligne idéale ou imaginaire qui, des limites de l'ancien diocèse de Saint-Boniface, descend vers le sud par le milieu du lac Winnipeg jusqu'à l'embouchure de la rivière Rouge; puis, se prolongeant encore vers le sud, monte par le milieu de la rivière Rouge et continue au-delà des villes de Saint-Boniface et de Winnipeg jusqu'à la rencontre de la ligne parallèle qui sépare les régions, dites *townships*, IX et X, déterminées par le recensement officiel du gouvernement canadien; ensuite cette même parallèle se dirigeant vers l'ouest divisera l'un et l'autre diocèse jus-

qu'à son incidence ou sa rencontre avec la ligne méridienne qui est fixée par le recensement officiel susdit entre les sections occidentales, dites *ranges*, *XII* et *XIII*, c'est-à-dire placées à l'ouest de la ligne principale: enfin à partir de ce point la ligne de division descendra de nouveau vers le sud jusqu'aux frontières civiles du Dominion du Canada et des Etats-Unis d'Amérique, coïncidant avec les frontières respectives du comté de Souris, d'une part, et des comtés de Macdonald et de Lisgar, d'autre part, dans la province civile du Manitoba. Nous voulons que les archevêques de Winnipeg jouissent de tous les droits, privilèges et prérogatives que possèdent les autres archevêques; c'est pourquoi Nous leur concédons, sur demande préalable devant être faite en Consistoire selon la règle, l'usage, dans les limites de leur propre archidiocèse, du Pallium et de la Croix *ante se ferendum*. Pour constituer la dote de l'église de Winnipeg Nous assignons tous les biens et revenus, même adventices, venant de quelque manière que ce soit à la mense archiépiscopale, avec pouvoir à l'archevêque en charge d'imposer, selon qu'il le jugera bon, le *cathedraticum*, de choisir parmi les églises existantes dans la ville de Winnipeg la plus apte à servir de cathédrale et de statuer et de décréter selon les saints canons les autres choses nécessaires ou utiles au bien de l'archidiocèse. Nous ordonnons aussi que les choses déterminées et prescrites par les saints Canons, principalement par le Concile de Trente, ainsi que par les décrets du premier Concile plénier de Québec, soient observées en ce qui a trait au gouvernement, à l'administration, à la dotation et à la taxation de l'archidiocèse de Winnipeg, au pouvoir, à l'autorité, aux attributions, aux devoirs, aux droits et aux fonctions de l'archevêque lui-même, à l'érection du chapitre de la cathédrale ou du collège de consultants, à l'institution du séminaire diocésain, aux charges et aux droits des fidèles et des clercs, et à toutes autres choses de ce genre. Nous mandons de plus que tous les documents, titres et registres, qui concernent l'archidiocèse de Winnipeg et ses fidèles, soient remis le plus tôt possible par la chancellerie de l'église métropolitaine de Saint-Boniface à la chancellerie de ce nouvel archidiocèse pour y être religieusement conservés dans ses archives.

Nous réservons, en outre, à Nous-même et au Siège Apostolique la faculté de faire un nouveau démembrement ou une nouvelle cir-

conscription de ces diocèses, chaque fois que cela paraîtra à propos dans le Seigneur.

Pour que toutes ces choses soient fidèlement exécutées, telles que réglées ci-dessus, Nous députons Notre Vénérable Frère Pérégrin-François Stagni, archevêque d'Aquila et Délégué Apostolique au Canada, et Nous lui donnons tous les pouvoirs nécessaires et opportuns, même ceux de subdéléguer pour l'effet dont il s'agit toute personne revêtue de la dignité ecclésiastique et de prononcer définitivement sur toute difficulté ou opposition, qui pourrait surgir dans tout acte de l'exécution, lui enjoignant de plus de transmettre à la Sacrée Congrégation de la Consistoriale dans l'espace de six mois un témoignage authentique de l'exécution accomplie, qui puisse être conservé dans les archives de cette même S. Congrégation.

Nonobstant toutes choses contraires, même dignes d'une mention particulière et expresse.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, en l'an du Seigneur mil neuf cent quinze, le quatrième jour de décembre, la deuxième année de Notre Pontificat.

Expedita die decima quarta mensis martii, anno secundo.

Loco † Plumbi

O. CARD. CAGIANO DE AZEVEDO

S. R. E. Cancellarius

† C. CARD. DE LAI

S. C. Consistorialis Secretarius.

JULIUS CAMPORI, *Protonotarius Apostolicus.*

RAPHAEL VIRILI, *Protonotarius Apostolicus.*

Reg. in Canc. Ap., vol. XIII, n. 19.

M. Riggi, *a tabulario C. A.*

LA PROMULGATION DE LA BULLE DE DIVISION

Le dernier paragraphe des Lettres apostoliques confiait à Son Excellence Mgr le Délégué Apostolique le soin de leur promulgation. Son Excellence a délégué Mgr Dugas P. A., curé de la cathédrale, et le R. P. Patton, O. M. I., curé de la paroisse Sainte-Marie, pour les promulguer à Saint-Boniface et à Winnipeg. Ce qui a été fait hier, dimanche, le 14 mai, dans les deux villes. La même chose a dû être faite aussi à Régina.

LE RETOUR DE S. G. MGR L'ARCHEVEQUE

Le 11 février dernier S. G. Mgr l'Archevêque élu laissait Saint-Boniface, en compagnie de l'honorable Juge L.-A. Prud'homme et de M. l'abbé J.-H. Prud'homme, chancelier, pour se rendre à Rome. L'honorable Juge était délégué par les 32 000 fidèles de langue française du diocèse de Saint-Boniface, que la nouvelle d'une certaine délimitation du diocèse divisé avait émus. Dans leur attachement à l'antique église de Saint-Boniface, la mère glorieuse et vénérée de toutes les églises de l'Ouest canadien, fondée et développée par des missionnaires de la province de Québec, auxquels s'adjoignirent, avec l'avènement des Oblats de Marie Immaculée en 1845, tant de généreux enfants de la vieille France, ces fidèles avaient confié à l'honorable Juge la mission d'aller faire part de leurs sentiments au Saint-Père et le prier de les laisser, si possible, sous la houlette séculaire qui avait pour leurs cœurs tant de charmes pieux. Ces sentiments touchèrent profondément le Souverain Pontife, qui les qualifia de *très iolis* et dit à celui qui les lui exprimait, entre autres, ces paroles remarquables: *J'aime beaucoup les Canadiens français: je connais les services qu'ils ont rendus à l'Eglise. Conservez bien votre langue; c'est le moyen de conserver votre foi.*

Nous n'en dirons pas davantage sur cette délicate mission. Nous noterons seulement que nos chers voyageurs arrivèrent à la Ville Eternelle le 10 mars et en repartirent le 7 avril. Le lendemain, le correspondant romain de *La Croix*, de Paris, adressait à son journal la note suivante, publiée le 14: "S. G. Mgr Béliveau, le successeur du regretté Mgr Langevin, comme archevêque de Saint-Boniface, vient de quitter Rome, hier. Ses communications concernant la détermination exacte des limites entre les nouveaux diocèses ont été très appréciées par le Saint-Siège."

Monseigneur est rentré à Saint-Boniface vendredi soir, le 5 du courant. Le clergé et l'élite des citoyens de notre ville avaient tenu à aller le saluer dès sa descente du train à la gare de Winnipeg. Le dimanche suivant, Mgr F.-A. Dugas, protonotaire apostolique et curé de la cathédrale, souhaila à Sa Grandeur une très cordiale bienvenue au milieu de son peuple, si heureux de la revoir, et rappela en termes éloquents le souvenir des grands évêques, ses prédécesseurs. Après un

discret éloge de la carrière du nouvel archevêque, auquel il appliqua ces paroles de l'Apocalypse: *Scio opera tua, et laborem, et patientiam*, Mgr le Curé, l'un des vicaires généraux de feu Mgr Langevin, que son âge, son long séjour et ses travaux dans le diocèse identifient avec cette génération si méritante des ouvriers évangéliques des premières heures, fit une allusion émue à l'amoindrissement du prestige de l'église métropolitaine de Saint-Boniface et exprima les regrets du très grand nombre de ceux que la division soustrait à sa juridiction. En terminant il assura le nouveau pasteur qu'il avait déjà la confiance et l'affection de ses ouailles et qu'il aurait aussi leur obéissance et leur dévouement.

* * *

Mgr l'Archevêque monta à son tour en chaire. Il commença par dire combien il lui était doux de recevoir le salut de bienvenue qui venait de lui être offert par un cœur ami et il en remercia bien sincèrement Mgr Dugas et ses paroissiens qu'il lui faisait tant plaisir de revoir.

“ Votre salut, Monseigneur, revêt un caractère vigoureux. Vous avez rappelé avec énergie les gloires du passé et exprimé ce que je pense moi-même de ces grands devanciers qui ont illustré le siège épiscopal de Saint-Boniface. Aussi est-ce avec un sentiment de crainte et de tremblement que je me vois appelé à leur succéder et à recueillir une partie de leur héritage apostolique. Il me faut recourir aux sources de la foi pour y chercher le réconfort, dont j'ai besoin. Il me faut me rappeler avec l'apôtre saint Paul que je ne suis rien, mais que je puis cependant tout en Celui qui me fortifie.

“ Comme je l'ai déclaré dès la première nouvelle de ma nomination comme archevêque de Saint-Boniface, en réponse à une adresse du maire de la ville, j'éprouve un grand désir de marcher sur les traces des fondateurs de cette église. Quoiqu'on en puisse penser en certains endroits, nous, qui connaissons intimement leur histoire et les conditions du pays où ils ont travaillé, nous soutenons qu'ils ont dépensé leur vie entière, non seulement pour le bien des âmes dont ils avaient la charge, mais aussi pour le bien et la paix véritable de la société civile et de la patrie canadienne. Ils ont lutté de longues années durant pour la défense de saintes causes, persuadés que la paix ne saurait exister sans le fondement de la justice. Ces hommes à

l'esprit pénétrant, au cœur généreux, qui étaient en même temps des membres distingués de l'épiscopat canadien, ont été comme des pierres qui soutenaient l'édifice, même lorsqu'ils paraissaient écrasés. Ils voulaient la justice pour eux et pour tous. Ils se sont dressés en face de la force brutale, parce qu'ils savaient que tôt ou tard l'édifice social fondé sur l'injustice finit par craquer ou du moins par provoquer des catastrophes, comme celles dont l'ambition prussienne nous offre présentement le terrible exemple sur le continent européen.

« Personne ne s'attend à ce que je raconte le détail des négociations qui ont eu lieu dans la Ville Eternelle au cours du voyage que je viens d'y faire, mais il est une chose que je suis heureux de dire : c'est que j'ai trouvé dans le Pape un père affectueux. Parce qu'il est véritablement père, il lui est facile de ressentir vivement les anxiétés et les douleurs de ceux qui s'adressent à lui. Il m'a chargé de vous dire combien il vous porte profondément dans son cœur et combien il partage vos sentiments et vos aspirations. Cependant, comme vous le savez parfaitement par expérience, même dans les familles, dont les membres sont unis par les liens du sang, pourtant si forts, il n'est pas toujours facile au père de concilier toutes les aspirations des enfants. Combien à plus forte raison croît la difficulté, lorsqu'il s'agit d'une famille dont les membres sont de toutes langues et de toutes nationalités.

« Je le comprends et je tiens à dire en ce jour que c'est avec un cœur moins oppressé qu'il y a trois mois, que je reviens au milieu de vous.

« Un communiqué, qui semblait avoir tous les caractères de l'authenticité, nous avait d'abord tous jetés dans la consternation; je suis heureux de vous dire que les limites du diocèse de Saint-Boniface sont plus satisfaisantes que celles annoncées par ce communiqué.

« Une mort lente semblait être le sort de la vieille église de Saint-Boniface et voici que des éléments de vie lui sont assurés. Ce n'est peut-être pas tout ce que nous aurions pu désirer, mais un sacrifice nous est demandé par celui qui représente ici-bas Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ayons confiance en l'avenir. Le Pape nous dit comme Jésus à Pierre : *Duc in altum*. La barque semble avoir reçu un rude choc, mais il lui reste encore assez de solidité pour affronter les vents et les flots. Si le vent vient à souffler trop fort et si les flots

semblent devoir submerger la barque, Celui que nous servons ne peut-il pas d'un signe apaiser les vents et calmer les flots ?

“ Entrons dans l'esprit de la liturgie de ce jour. Nous y trouvons les paroles suivantes à l'oraison de la messe :

O Dieu qui, par l'humiliation de votre Fils, avez relevé le monde qui gisait par terre, accordez à vos fidèles une joie perpétuelle, afin que ceux que vous avez arrachés à la mort, jouissent des joies éternelles.

“ Demandons au bon Dieu, dont les décrets sont insondables et qui parfois, pour notre bien, nous fait passer par des voies que nous trouvons étranges, de nous donner lumière et force, humilité et confiance.

“ Ne craignons rien pour notre existence religieuse et nationale. Unissons-nous plus que jamais en un faisceau infrangible. *Le frère, qui est soutenu par son frère, est comme une cité solidement assise.*

“ L'autorité civile vient de mettre dans son code ce que je n'ose-rais pas appeler une loi, puisque ce mot est réservé aux choses justes, qui ont le bien public pour objet. Ce simulacre de loi vise évidemment une fusion plus hâtive des divers éléments de ce pays en un tout homogène. Je crois fermement que nos gouvernants ont fait preuve de courte sagesse administrative et qu'ils ont retardé peut-être de cinquante ans la réalisation du rêve qu'ils caressent.

“ En ce qui nous concerne, nous sommes bien déterminés à faire valoir nos droits de sujets britanniques et de premiers occupants de ce pays. Nous n'accepterons jamais d'être traités en citoyens de second ordre; nous perdrons le respect de ceux qui nous persécutent. Nous ne nous soumettrons jamais à la tyrannie. La résistance peut revêtir des formes diverses; elle doit être organisée dans le commun accord de tous et réunir toutes nos énergies sociales. Pour arriver à cette action commune, qui seule peut être efficace, il faut que chacun fasse volontiers le sacrifice d'une partie de ses vues personnelles. Nous aurons assez de patriotisme pour faire ce sacrifice, qui est parfois celui qui coûte le plus.”

Monseigneur termina en accomplissant, dit-il, un devoir bien doux à son cœur, celui de donner, par une délégation spéciale, la bénédiction apostolique au nom du Saint-Père.

CE QU'EST LE CHANT GREGORIEN

M. Amédée Gastoué, dans sa NOUVELLE MÉTHODE PRATIQUE DE CHANT GRÉGORIEN, le définit ainsi :

La *cantilène romaine*, tel est le nom primitif du chant liturgique de l'Eglise de Rome, suivi depuis plus de mille ans par les diverses églises d'occident. Selon les traditions les plus anciennes, il fut recueilli au sixième siècle, par le pape Saint Grégoire le Grand (540-604), à l'usage des Chantres de sa *Schola Cantorum*. De là vient son surnom de *Grégorien*.

On l'a aussi nommé *Plain-Chant* (*planus cantus*), c'est-à-dire "chant dont la marche est toujours plane" avec des temps sensiblement égaux, sans valeurs ni subdivisions, comme en a la musique mesurée.

Ce chant fut longtemps conservé sans aucune altération; l'Eglise de Lyon le chanta jusqu'en 1786. Mais l'imprimerie en propagea des éditions plus ou moins fautives, jusqu'au jour où les Bénédictins de Solesmes, et en particulier Dom Pothier, en restaurèrent la vraie tradition.

Cette vraie tradition fut reconnue à nouveau officiellement par Sa Sainteté le Pape Pie X, dans son *Motu proprio*, de novembre 1903. Elle est consignée dans l'*Edition Vaticane*, seule authentique, pour l'usage de toutes les Eglises.

PREMIERE PROFESSION AU CARMEL

DE SAINT-BONIFACE

Le 14 avril a eu lieu la première profession religieuse au Carmel de Saint-Boniface établi le 26 juillet 1912. La Rde Sœur Bernadette de l'Immaculée-Conception, née Bernadette Robert, de Montréal, a prononcé ses premiers vœux de religion entre les mains de la Rde Mère Prieure et en présence des Religieuses de chœur professes, selon la règle de la communauté.

Le 27 avril a eu lieu la bénédiction du voile de la nouvelle Carmélite par Mgr F.-A. Dugas, P. A., alors administrateur du diocèse. Un sermon de circonstance fut prononcé à cette cérémonie publique par M. l'abbé J.-V. Joubert, aumônier du Carmel.

UNE BELLE ŒUVRE ET UN BEAU LIVRE

La Semaine Religieuse de Montréal a publié l'automne dernier un important article que nous tenons à mettre sous les yeux de nos lecteurs. Il y est question d'une œuvre nouvelle dans notre pays et d'un livre qui l'explique. Nous estimerons avoir fait bon usage des pages de notre revue si tous les prêtres, qui nous font l'honneur de nous lire, se procurent *Les Retraites fermées* du R. P. J.-P. Archambault, S. J. (En vente à la Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe, Qué., et chez les principaux libraires. Prix: 25 sous). Un détail pratique, c'est que l'hôtellerie des RR. PP. Trappistes, à Saint-Norbert, — comme nous l'avons expliqué dans notre dernier numéro — est toujours ouverte à ceux qui veulent y faire quelques jours de retraite.

* * *

L'auteur de la brochure qui parut en 1909 sous le titre *L'Œuvre qui nous sauvera* vient de reprendre son sujet favori. Il le marque tout de suite de son vrai nom, sans ambages: *Les Retraites fermées*.

Ce n'est pas une seconde édition de la plaquette originale. C'est un travail nouveau, refait de toutes pièces, bien que, cela va de soi, plus d'une pensée, plusieurs aperçus, certains témoignages se retrouvent dans l'une et l'autre étude. Celle-ci à l'avantage de venir après expérience faite — et quel maître que l'expérience!

L'auteur (qui est aussi le fondateur de l'œuvre au Canada) a su mettre à profit des renseignements puisés dans l'histoire des maisons de retraite d'Europe qu'il a visitées, dans celle de Boucherville et enfin ici même dans la Villa Saint-Martin qu'il dirige depuis un an. De sorte que, et pour les considérations générales sur cette œuvre des œuvres, et pour sa concrétisation, si je puis dire, dans des Canadiens authentiques, nous avons là des pages sérieuses, fortement pensées, bien conduites, de style limpide, très vivantes aussi, entraînant le lecteur à travers les idées et les faits, les arguments et les exemples, jusqu'à ce que, refermant le livre, il soit contraint de s'écrier, comme ce *cher auditeur* de Bourdaloue: "Morbleu, il a raison!"

Oui, le Père Archambault a raison. Son but est de nous convaincre que les retraites fermées sont non seulement utiles, excellentes, efficaces, mais même qu'elles sont nécessaires. — Nécessaires? Pourquoi? Pour saisir l'âme? L'orienter vers Dieu? Lui faire trouver Dieu? la fixer s'il se peut dans le service de Dieu?

Tout cela, les retraites fermées l'opèrent avec une délicatesse et une force qui font songer à la vis qui pénètre dans un bloc de chêne. Il y a plus. La mission paroissiale me semble un clou que l'on fait entrer à coups de marteau, la retraite fermée une vis que l'on enfonce sans bruit; celle-là plus mouvementée, plus en dehors, plus impres-

sionnante, celle-ci plus calme, plus profonde, plus convaincante; toutes deux nécessaires, l'une pour les masses, et on ne saurait les atteindre et les soulever autrement, l'autre pour . . . l'élite. L'élite ! Voilà le mot décisif, le mot qui révèle le grand but à atteindre. Il faut une élite dans l'Église militante laïque, et cette élite, la retraite fermée seule la créera.

On m'arrête tout de suite par un doute. Est-ce tellement sûr qu'il nous faille une élite ? La grande armée catholique est en marche, puissante, irrésistible. Nos chefs sont les prêtres et les évêques, c'est assez. Faites de tous les laïques de bons soldats, quoi de plus ?

C'est le langage d'autrefois, le langage du bon vieux temps où la foi du charbonnier suffisait à tout. De vrai, l'esprit de foi était plus grand, plus répandu, l'obéissance à l'Église plus filiale, les rapports entre les hommes, entre les classes, entre les pays, moins compliqués, on était plus individualiste et on pouvait l'être plus impunément, parce que l'ennemi était surtout au-dedans.

De nos jours, l'ennemi est légion, il est dedans, il est dehors. C'est un Prothée, ici alcoolisme, là libéralisme, plus loin franc-maçonnerie, sociétés ouvrières internationales, etc. Partout le mal est savamment organisé. Et l'on voudrait que le bien ne le fût pas ? — Mais si, mais si, organisons-le. Autrement c'est une cohue de jeunes conscrits qui va se jeter en aveugle sur le mur d'airain d'un bataillon de vétérans.

Très bien. Donnez alors à ces recrues des guides, des entraîneurs, des chefs. Non seulement des officiers d'état-major, remarquez-le bien, des généraux de corps d'armées, comme les évêques et les prêtres, mais des sous-chefs, des sergents et des caporaux. Or, ces chefs subalternes, d'une part absolument soumis aux premiers, de l'autre mêlés aux soldats, soldats comme eux, et les entraînant de la voix et du geste, c'est précisément l'élite laïque que nous voulons au service de l'Église militante. Élite nécessaire, avouons-le, puisque seule elle rend possible cette nécessaire organisation des forces catholiques dans les grandes villes comme dans chaque paroisse.

J'ajoute que pour nous créer cette élite, pour nous la façonner, la conserver, et au besoin la renouveler, les retraites fermées se présentent comme le grand moyen voulu de Dieu.

Je me garderai bien d'en dresser ici la preuve, ou même de l'effleurer. Je veux laisser au lecteur tout le plaisir de l'étudier dans le livre que je présente, de l'y voir appuyée sur des témoignages et des faits nombreux et variés que l'auteur a su disposer avec art — comme des tableaux dans une galerie de peintures.

La documentation est déjà riche. Et pourtant l'œuvre, au Canada, n'en est encore qu'à ses débuts. Elle n'a donc pu produire tout son effet. La formation d'une élite, comme la croissance d'un chêne, requiert l'apport du temps. Quelques années de plus et vous verrez

ces groupes d'avocats et de médecins, de notaires et d'instituteurs, de marchands et de voyageurs de commerce, de tertiaires et de ligueurs du Sacré-Cœur, d'employés et d'ouvriers, de jeunes de l'A. C. J. C., et de fidèles d'une même paroisse, se succédant avec une belle régularité à la Villa Saint-Martin, vous les verrez, dis-je, levain puissant répandu dans la masse, la soulever peu à peu vers Dieu et la maintenir plus haute toujours et plus au niveau de ses admirables origines.

Cela suppose, en plus de la bénédiction divine qui, jusqu'à ce jour, a été l'on peut dire palpable, cela suppose l'humaine coopération. Et à ce propos, me sera-t-il permis d'exprimer humblement un légitime espoir ? C'est que le clergé, tous les prêtres — surtout ceux des paroisses, comme étant les plus au fait et les plus au besoin — qu'eux tous, dis-je, aient sur l'œuvre des retraites fermées, sur son excellence et sa nécessité, les hautes pensées de leurs évêques respectifs et, les faisant passer dans l'action, deviennent pour ces retraites les collaborateurs les plus actifs comme les plus avisés.

Plus peut-être que nombre d'autres œuvres, celle-ci a besoin du prêtre. Le clergé — pourra-t-on jamais assez le redire ? — a fait le Canada français. Nous osons affirmer qu'une entreprise non moins belle, et en un sens non moins nécessaire, le réclame encore aujourd'hui. Qu'il assure autour de lui, chez lui, selon les moyens indiqués dans l'opuscule, la création d'une élite laïque par les retraites fermées. Il en sera le premier bénéficiaire, comme aussi le premier dans l'éternelle reconnaissance de notre peuple.

Je ne saurais, en terminant, souhaiter à l'auteur de ce livre une plus délicate et plus réconfortante jouissance en Notre-Seigneur que de se sentir appuyée non seulement (comme il l'est déjà) par le Souverain Pontife et les évêques, mais encore par tous ses frères dans le sacerdoce, c'est-à-dire par ceux-là mêmes de qui dépend en définitive le succès d'une œuvre si parfaitement et uniquement dirigée au salut des âmes et à la plus grande gloire de Dieu.

Edouard Lecompte, S. J.,

Villa Saint-Martin.

SUBSTITUTION DU CALENDRIER GREGORIEN AU CALENDRIER JULIEN

Les Missions Catholiques de Lyon annoncent que l'évêque grec-ruthène de Stanislawow, Mgr Grégoire de Chomyszyn, a publié récemment une lettre pastorale imposant la substitution du calendrier grégorien au calendrier julien, lequel — on le sait — est en retard de treize jours sur le nôtre. Dorénavant, dans le diocèse de Stanis-

lawow (qui compte plus d'un million de fidèles), toutes les fêtes seront donc célébrées aux mêmes jours que dans l'Église romaine.

* * *

A Constantinople, la Chambre a voté l'adoption du calendrier grégorien, mais en maintenant l'année lunaire pour les usages musulmans. L'année financière, qui devait finir le 13 mars, a expiré le 29 février. Le jour suivant a été considéré comme le 1er mars de l'année turque officielle 1334.

La *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* annonce qu'en application du projet de réforme du calendrier bulgare, la date des actes officiels sera avancée de treize jours, et que les fêtes orthodoxes concorderont cette année avec les fêtes catholiques de Bulgarie.

L'ASSOCIATION D'ÉDUCATION DES C.-F. DU MANITOBA

Dans un récent communiqué aux journaux français de la province le Comité de l'*Association d'Éducation des Canadiens-français du Manitoba* résume le travail qu'il a accompli depuis l'assemblée plénière du 25 février dernier. Pour avoir travaillé dans le silence, le Comité n'en a pas moins accompli un travail considérable. Il a rédigé des constitutions, étudié l'aspect légal et constitutionnel de notre situation scolaire et fait parvenir au Sénat et aux Communes du Canada une résolution, dont il a demandé la présentation et l'adoption aux deux Chambres.

Pendant que l'Association accomplissait ce travail, elle poussait activement la formation de ses cadres dans nos campagnes françaises. C'est ainsi qu'elle annonce la formation de cercles locaux à Fannysrelle, à Haywood, à La Broquerie, à Mariapolis, à Saint-Claude, à Saint-Lazare, à Saint-Malo et à Saint-Boniface. Un autre vient d'être organisé au Sacré-Cœur de Winnipeg.

L'Association fait aussi part au public qu'elle a reçu des demandes de renseignements en vue de la formation de cercles des localités suivantes: Elie, Pigeon Lake, Oak Lake, Bruxelles, Fisher Branch, Fort-Alexandre, La Salle, Portage-La-Prairie, Oak Point, Saint-Pierre-Jolys, Selkirk et Toutes Aides.

Les Cloches sont heureuses de marquer leur haute appréciation de la somme de travail fécond et pratique que représente cette nomenclature. Elles se réjouissent particulièrement de l'esprit d'entente et d'union qui règne au sein de l'Exécutif et disent de tout cœur aux défenseurs de la grande cause; *En avant et jusqu'au bout!*

— Le sage a toujours au fond de son âme un coin où le soleil ne se couche jamais. — JOUBERT.

LE DIMANCHE DU FORGERON

Sois béni, vieux dimanche ! Je te dois les saintes joies de ma vie. Quand j'avais lavé à grande eau sur ma figure et mes bras la suie de la forge, quand j'avais pris mes beaux habits et que, rasé de frais, j'allais, ma bonne femme au bras, à la messe de paroisse, j'étais plus heureux qu'un roi. . . .

Mes fils m'ont promis par serment de ne jamais travailler le dimanche. S'ils venaient à manquer à leur promesse, je crois que mes os le sentiraient sous terre et que mon âme en éprouverait du chagrin, même dans la gloire du paradis.

Mon Dieu, si ça ne contrarie pas vos projets et que ça ne dérange personne, faites-moi mourir un dimanche.

Vieux dimanche, sois béni !

Louis VEUILLOT.

LES CATHOLIQUES EN CHINE

En Chine, d'après le *Bulletin catholique de Peking*, les catholiques étaient, à la fin de l'an dernier, 1 729 223 contre 1 628 254 en 1914. La mission de Pékin fournit à elle seule près d'un tiers de l'augmentation. La Chine, formant 50 vicariats apostoliques, comptait, à la même date, 49 évêques. Elle est évangélisée par 12 Congrégations. Les prêtres européens, au nombre de 1465 en 1914, ne sont plus que 1430 en 1915, à cause de la guerre européenne. Le nombre des prêtres chinois continue à augmenter, 760 en 1914 et 803 en 1915. Les élèves des séminaires étaient en 1914 de 1748 dans les petits et de 1887 en 1915, et dans les grands, respectivement, 541 et 575.

Dans cet immense pays de missions, on comptait 7808 églises et chapelles en 1914 et 8618 en 1915.

Malheureusement, les ressources sont des plus faibles, et les missionnaires trop peu nombreux : *Messis multa !*

BIBLIOGRAPHIE

DEUXIÈME CENTENAIRE DU SANCTUAIRE NATIONAL DE NOTRE-DAME DU CAP. 1715-1915. Brochure de 78 pp. avec six gravures hors-texte. Cap de la Madeleine, *Annales du Très Saint Rosaire*, (1915).

« Le sanctuaire du Cap est devenu en droit pèlerinage national des Canadiens français, » a dit S. G. Mgr Cloutier. Cette jolie brochure préparée par le R. P. A. Joyal, O. M. I., directeur des *Annales* est offerte en prime aux abonnés de la revue.

MA CAPTIVITÉ EN ALLEMAGNE, par l'abbé Aubry. Un vol. in-16, 2 fr. 50. Perrin, 35, quai des Grands Augustins, Paris.

Déposition d'un prêtre du diocèse de Beauvais, demeuré à son poste, échappé à l'incendie de son presbytère, traîné brutalement en captivité, interné à Cassel, puis en Hanovre, enfin à Rostatt, et finalement échangé contre des prisonniers allemands, ce livre est un document accablant pour l'Allemagne.

L'HISTOIRE SAINTE ENSEIGNÉE aux trois degrés: élémentaire, intermédiaire et supérieur. 2^{ème} partie: HISTOIRE DU PEUPLE DE DIEU: 49 leçons (de 27 à 76) — (Faisant suite à L'HISTOIRE DES TEMPS PRIMITIFS en 26 leçons), par M. l'abbé F.-A. Baillargé, curé de Verchères, Qué. Prix: broché 75 sous, relié \$1.00 *franco*. En vente chez l'auteur.

Ce livre s'adresse aux maîtres et aux maîtresses — il peut être aussi utile aux prêtres pour la prédication et les catéchismes. Il a pour but d'aider ceux qui ont mission d'enseigner la religion et en particulier l'Histoire Sainte et celle de Notre Seigneur. Tout ouvrage de nature à contribuer à la réalisation de ce noble but doit être particulièrement bienvenu dans nos temps où l'on déplore tant le manque de connaissance suffisante de la religion.

DEBOUT, JEUNESSE CATHOLIQUE. Paroles du Rév. A. Lorphelin et musique du Dr L.-A. Hébert. Prix: 25 sous. En vente au presbytère du T. S. Rédempteur, 1860, Notre-Dame est, Montréal. — Paroles ardentes et pratiques.

DING ! DANG ! DONG !

— S. G. Mgr l'Archevêque a emporté de Rome ses bulles et celles de NN. SS. Mathieu et Sinnott, ainsi que les trois palliums.

— Le T. R. P. Bunoz, O. M. I., préfet apostolique du Yukon, est passé à l'archevêché le 6 mai, en route pour l'Est.

— Le Gouvernement fédéral a refusé le désaveu de la loi instituant la commission scolaire gouvernementale de la ville d'Ottawa. La cause sera bientôt entendue devant le Comité judiciaire du Conseil Privé de Sa Majesté, où la minorité en appelle.

— Pères et mères, ne vous contentez pas des préparations intimes du foyer domestique, mais rappelez-vous qu'il vous appartient de conduire et de diriger l'éducation de l'enfant jusqu'à l'âge où devenu maître de lui-même, il entre dans la vie publique sous sa propre responsabilité. Rappelez-vous que la loi naturelle et la loi divine vous défendent d'abdiquer devant toute loi humaine qui supprime vos droits de haute surveillance, de contrôle sur la formation intellectuelle, morale et religieuse de vos enfants. — P. MONSABRÉ.

— Donnez au jeune homme tant de nobles passions qu'il n'y ait plus de place dans son cœur pour les mauvaises. — BOSSERT.

— L'idéal de la Maçonnerie, c'est, sous le couvert de la neutralité et du laïcisme, l'Etat non seulement athée, mais l'Etat ennemi de Dieu qu'il est chargé de combattre dans les institutions et les personnes qui le représentent.

— Un recensement récent démontre que la moyenne de la natalité dans la ville de New-York est de 49.50 chez les catholiques et de 14.05 chez les protestants.

— Être soldat, c'est, quand on a faim, ne pas manger; quand on a soif, ne pas boire; quand on est épuisé de fatigue, marcher; quand on ne peut plus se porter soi-même, porter ses compagnons blessés. — KLÉBER.

— Le *Presbyterian Board of Home Missions* de Toronto a recueilli l'an dernier \$402 899.34 pour évangéliser les Français, les Italiens, les Ruthènes, les Hongrois et autres "New Canadians."

— L'église d'Emerson, mission de Letellier, a été détruite par le feu le 27 avril. Les dommages sont estimés à \$600.

— Le *Free Press* du 9 mai a annoncé que le gouvernement provincial venait de supprimer l'école normale ruthène de Brandon et l'école normale polonaise de Winnipeg. Les élèves, qui les fréquentaient ont été envoyés dans les *collegiates* de ces villes respectives. Le cours d'école normale pour les Mennonites, qui se donnait à Morden, a aussi été aboli. Ces élèves suivront l'école normale commune de Manitou.

— M. Noël Bernier a clos dimanche, le 30 avril, la série de conférences données au cours de l'hiver sous les auspices de *l'Union Canadienne* de notre ville. M. Bernier a parlé du féminisme ou du rôle de la femme dans la société aux diverses époques de l'histoire et a présenté des considérations très pratiques sur les devoirs de la femme de nos jours, où, dans notre province, on vient de l'appeler à l'exercice du suffrage.

R. I. P.

— S. E. le cardinal Sevin, archevêque de Lyon. Nos lecteurs se rappelleront l'accueil si bienveillant que ce grand cardinal avait fait l'an dernier à Dom Benoît, qu'il suit de si près dans la tombe.

— Mme Marguerite Demers, mère de Mme Vve Sénateur Bernier, décédée à Saint-Boniface.

— Mme Pierre Chartrand décédée à Winnipeg et inhumée à Saint-Laurent.